

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement et de la mer, en
charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat**

NOR : DEVL 0931067 A

ARRÊTÉ

portant nomination

(direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 fixant la liste et le classement par groupe des emplois de directeur régional et de directeur régional adjoint ainsi que le nombre de directeur régional adjoint au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu l'avis favorable du préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, du 24 décembre 2009 ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Hubert FERRY-WILCZEK, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Pays de la Loire.

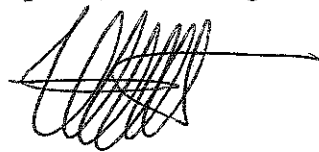
Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le

4 JAN. 2010

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable et de la
mer, en charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat et par délégation,
le préfet, secrétaire général



Didier LALLEMENT